

19 AOÛT 2011. - Arrêté royal portant octroi d'une <dotation> pour 2011 en faveur de l'Agence fédérale d'accueil des demandeurs d'asile. - Erratum

Au Moniteur belge du 6 septembre 2011, numéro d'édition 2011/11329, à la page 56488, il y a lieu d'apporter les corrections suivantes :

A l'article 1^{er}, dans le texte en français, supprimer les mots « trois cent soixante-cinq »;

A l'article 1^{er}, dans le texte en néerlandais, supprimer les mots « drie honderd vijfenzestig ».